

PRES ?

Constat 1 : déficit d'informations à TOURS, et situations extrêmement diverses et évolutives ailleurs en France. Les éléments les plus officiels actuels (formulés par le président de l'université au CA en octobre) sont que le ministère, via la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur, pousse à la constitution d'un PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) très étendu: Orleans-Tours-Limoges-Poitiers-La Rochelle. Des réunions se tiennent entre les présidents, voire certains groupes de directeurs d'UFR.(en sciences, par exemple). Se dessinent dans ces conciliabules des harmonisations, sous forme de "portail d'entrée" commun, de master commun (en mathématiques?)... ce dernier master n'avait jamais été évoqué ni par les directeurs des départements de mathématiques, ni par les directeurs de laboratoires concernés! Les personnels de l'université de Tours et les élus dans les conseils ne sont pas associés... sauf de biais quant au CS, est évoquée la cohérence du futur contrat quadriennal avec le périmètre du PRES.

Constat 2 : très mauvaise connaissance par les collègues des enjeux juridiques des statuts possibles de PRES (EPCS, FCS, GIP, GIS, association...) en particulier sur les questions de financement, de démocratie....

Constat 3 : difficile d'entrer dans les débats

→ un PRES est-il indispensable ? Y a-t-il urgence Ce que nous souhaitons, ce que nous rejetons, ce qui mérite discussion...

Les besoins financiers, de labelisation... poussent des collègues à monter les dossiers souvent à contrecœur. Comment dépasser cette contradiction ?

On observe que la constitution des 12 RTRA (réseaux thématiques de recherche avancée) s'est parfois faite en parcellisant à outrance les activités de recherche (intégration de petits morceaux de labos, des seuls EC « publiants », voire de parties d'activités personnelles, sélectionnés selon des critères « d'excellence » supposés plaire au ministère. Malgré les différences majeures entre RTRA et PRES -les RTRA ne concernent que la recherche— on peut craindre les mêmes dérives avec des PRES.

Les propositions du SNESUP de l'université de TOURS

L'idée initiale de PRES vient de la communauté scientifique et universitaire lors des Etats Généraux de Grenoble afin de favoriser des synergies entre établissements (universités, Ecoles, organismes tels

CNRS,INRA,INSERM...) sous la forme de coopérations volontaires souples et mutuellement avantageuses.

Ce qui s'élabore aujourd'hui relève d'une autre logique.

Nous demandons

- 1) La mise en débat au sein de l'université, avec tous les acteurs et toutes les instances, des objectifs et missions de l'université qui gagneraient à des formes de coopérations régionales plus structurées qu'aujourd'hui.**
- 2) Sous cet angle, la détermination du périmètre géographique optimal**
- 3) L'association réelle, et pas seulement pour une validation urgente et ultime, de l'ensemble des acteurs aux discussions: départements, UFR, Laboratoires, élus dans les conseils, organisations syndicales...**
- 4) La garantie de fonctionnement et de direction démocratique, avec place et pouvoir réel des élus des personnels et des étudiants, dans toute forme nouvelle de coopération institutionnalisée.**

Ce qui se passe ailleurs en France

LYON INSA : le SNESUP s'est exprimé sur une ligne "oui au PRES, non à l'EPCS", refusant la création d'un nouvel établissement "au-dessus des autres" et hors du champ démocratique, mais insistant sur la nécessité du lien enseignement-recherche et la volonté d'ouvrir sur le monde extérieur et d'intensifier les coopérations ; -

Motion votée à l'unanimité : L'INSA de Lyon partage la volonté commune des établissements d'enseignement supérieur lyonnais [...]La constitution d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) en application de la loi d'orientation et de programme de la recherche peut constituer un moyen de fédérer les objectifs et les moyens de chacun dans le but de réaliser ces ambitions. L'INSA de Lyon, déjà fortement impliqué dans des coopérations de recherche

et d'enseignement avec ses partenaires locaux a donc naturellement sa place au sein du futur dispositif et entend – a priori - en être membre fondateur. Mais, si le PRES peut et doit être à la fois une « bannière » commune des établissements[...], ainsi qu'un outil de mutualisation, il ne doit pas pour autant :

PRES (suite) [...] Déconstruire ce qui fait la richesse et la singularité de chacun. A cet égard, la communauté insalienne[...] n'entend pas se « dissoudre » dans un ensemble plus vaste dont les contours, les modes de fonctionnement et l'efficacité doivent être à votre poursuite. ~~Vous souvenez-vous l'attention sur de même que ne l'est pas à ce sujet de la place importante que doivent avoir les sciences et techniques de l'ingénierie. En conséquence, compte tenu du contexte actuel, l'INSA de Lyon n'entend pas adhérer dans la précipitation et sous la pression, à une structure d'EPCS. Il donne mandat à son directeur de poursuivre les discussions avec les membres du PUL afin d'aboutir à un projet et un mode d'organisation qui lui paraissent compatibles avec les considérants ci-dessus.~~

PARIS l'université de Créteil exclue du projet de PRES porté par l'université d'Orsay ! L'université de Versailles rejette le projet.

PAU : les personnels inquiets de la constitution d'un PRES bordelais et des menaces sur les formations doctorales palaises.

LE SNESUP à TOURS c'est **des élus dans tous les conseils**

que vous pouvez contacter et qui informent de toutes les questions traitées au CEVU, CS et CA.

CA : jean fabbri, marc peigné, michel lecorff,..

CS : olivier ley, pascal roussel-chamerois, pierre dampousse, marie-luce demonet,...

CEVU : daniel alaphilippe, pierre bardet,...

Dernière minute : le CA du 6 novembre unanime vote une motion qui dénonce la DGF 2007 bloquée à son niveau 2000

En direct avec le SNESUP sur le site

www.snesup.fr

informations, textes officiels, ..
bulletin de syndicalisation

A venir des compte-rendu syndicaux de ces conseils sur l'intranet de université et sur un site syndical.

Gettin l'efficacité de nos services de l'ajouté d'information, d'informer sur ce qui se fait dans votre département ou laboratoire, ... nous souvenez-vous l'attention sur de même que ne l'est pas à ce sujet de la place importante que doivent avoir les sciences et techniques de l'ingénierie. En conséquence, compte tenu du contexte actuel, l'INSA de Lyon n'entend pas adhérer dans la précipitation et sous la pression, à une structure d'EPCS. Il donne mandat à son directeur de poursuivre les discussions avec les membres du PUL afin d'aboutir à un projet et un mode d'organisation qui lui paraissent compatibles avec les considérants ci-dessus.

Vous pouvez vous adresser à nos responsables de composantes ! contact : tours@snesup.fr , fabbri@univ-tours.fr

AERES

L'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur est lancée par le décret du 3 novembre contre l'avis du CNESER, des instances actuelles que sont le CoNRS, le CNU et de nombreux conseils d'universités.

**Avec le SNESUP,
Défendre les droits et statuts
des personnels (congés,
qualifications, services
d'enseignement...)
Promouvoir l'accès à la
recherche de tous les
personnels enseignants.**

Orientation (?)

Les conclusions du premiers ministre après la mission Hetzel (post CPE) visent à focaliser plus encore les formations sur les besoins économiques de court terme... en préorientant les lycéens au plus près du bac. Une sélection sociale qui ne dit pas son nom !
Une « expérimentation » à Tours ?
C'est ce que voudrait M. Lussault.

Les rendez-vous à Tours

La section syndicale de l'Université de Tours se réunit en général une fois par mois

*Prochaine réunion SNESUP
Vendredi 24 novembre 16h
thèmes de discussion :
PRES, .. suites du CA,
CPER, AERES,
Conditions de travail, salaires et
protection sociale,*

**SNESUP Tours : une section
syndicale rassemblée pour tous les
personnels, toutes les composantes !
bienvenue à tous !!**